

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 42 (1984)

Heft: 1

Artikel: Syndicalisme agricole et crise de la société polonaise

Autor: Rambaud, Placide

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Syndicalisme agricole et crise de la société polonaise

Placide Rambaud,
Ecole des hautes études en sciences sociales,
Paris

En janvier 1982, devait se tenir le premier Congrès national du premier syndicat agricole existant dans la République populaire de Pologne, le Syndicat indépendant et autogéré des agriculteurs individuels — *Solidarité*. L'instauration de l'«état de guerre», le 13 décembre 1981, l'a «suspendu», comme tous les autres syndicats. La suspension de l'«état de guerre», le 31 décembre 1982, l'a dissout de fait comme tous les autres syndicats. Sur le court terme, c'est-à-dire depuis 1974, le syndicalisme agricole peut être interprété comme un révélateur de la crise économique. Sur le long terme, c'est-à-dire depuis 1944, il apparaît comme le produit d'une permanente crise politique.

Les agriculteurs individuels, dans les années 1980, possèdent 68 % des terres et fournissent 70 % de la production agricole en volume ou même 77 % en valeur. Les quelque trois millions d'exploitations familiales sont de faible superficie (6 ha en moyenne), comparées aux dimensions des coopératives agricoles (300 ha) et des fermes d'Etat (1 200 ha)¹. L'exode des jeunes et le vieillissement de la population font qu'environ 200 000 ha passent chaque année du secteur privé au secteur collectif. En retour, l'Etat vend annuellement quelque 100 000 ha aux agriculteurs individuels pour agrandir leurs exploitations².

Dans une population active agricole représentant 30 % des travailleurs, le syndicalisme vient prendre place à côté d'une autre organisation professionnelle, fort ancienne, les Cercles agricoles. Ces associations villageoises, créées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sont d'abord chargées de diffuser les connaissances techniques. Elles disposent aussi d'un parc de machines qu'elles mettent au service des exploitations. Dans le dernier épisode de leur histoire, l'Etat a essayé de les réformer pour réaliser une sorte de collectivisation déguisée. Le syndicalisme prend place aussi à côté de deux organisations politiques. Le Parti paysan uniifié, créé en 1949, regroupe en 1979 environ 325 000 «paysans» et 90 000 travailleurs intellectuels au service de la campagne; mais il est incapable de remplir une fonction politique autonome³. Le Parti ouvrier uniifié polonais rassemble 270 000 «paysans» qui constituent 9 % des adhérents.

Dans ce contexte, comment expliquer la naissance de ce mouvement social inédit? Quelle signification peut-on d'ores et déjà lui attribuer dans l'histoire agraire de la Pologne? Pour esquisser une réponse, il convient d'abord de définir l'originalité de ce syndicalisme, ensuite de situer les agriculteurs par rapport aux autres acteurs sociaux, enfin d'analyser comment il est le terme provisoire de la longue crise d'une société tout entière.

I. ORIGINALITÉ DU SYNDICALISME AGRICOLE

Ce syndicalisme a pour première caractéristique d'être anticonstitutionnel. En effet, les syndicats ouvriers, dits «officiels», existent depuis plus d'une décennie et leur action est réglée par le Code du travail⁴. Par contre, la Constitution laisse aux agriculteurs individuels

seulement la possibilité de former des «associations»⁵. Car, le syndicalisme au sens moderne du terme est réservé aux salariés, aux travailleurs régis par un contrat de travail.

Le second trait d'originalité par rapport au syndicalisme ouvrier tient au contenu de ses revendications. Les accords signés, en 1981, entre les agriculteurs et le gouvernement à Ustrzyki, Rzeszow et Bydgoszcz concernent tous les domaines de la vie rurale. Le syndicat se donne comme but «la défense de l'honneur professionnel, des droits et des intérêts des agriculteurs individuels et de leurs familles»⁶. Les revendications peuvent être classées en trois catégories, professionnelles, socio-politiques, à valeur plus universelle.

Au centre de leurs requêtes professionnelles, les agriculteurs placent la garantie légale de la propriété privée de la terre avec ses conséquences, le droit d'héritage, le libre marché du sol, la protection contre les expropriations jugées abusives. Ils réclament ensuite l'indépendance des institutions coopératives par rapport au pouvoir politique. L'égalité souhaitée vigoureusement entre les trois types d'exploitations, familiales, coopératives, étatiques, pour l'obtention du crédit ou des moyens de production répond au sentiment d'injustice provoqué par le traitement différent auquel le gouvernement les soumet. Par exemple, en 1977, les agriculteurs individuels cultivaient 76% des terres arables et ils n'ont reçu que 37% des investissements agricoles ou encore 49 kg de semences de blé sélectionnées par hectare, contre 203 pour les fermes collectives. La pièce maîtresse de la productivité est le Fonds de développement de l'agriculture. Il a été créé en 1959 avec les sommes résultant de la différence entre les prix payés pour les livraisons obligatoires de produits agricoles et les prix du marché libre; après l'abolition, en 1971, des livraisons obligatoires il a été alimenté par l'impôt. L'Etat désigna les Cercles agricoles comme dépositaires de ce financement, avec la charge pour eux de réaliser le plan de mécanisation des exploitations individuelles. Quand les Coopératives de cercles agricoles remplacèrent les Cercles agricoles et organisèrent leur propre production sur les terres de l'Etat ou de la commune, quand le chef de commune devint le gestionnaire du Fonds, cette action aboutit à une bureaucratisation et à la mise en dépendance par rapport à l'Etat de ces organisations professionnelles. Les agriculteurs revendentiquent la gestion de ces crédits par l'assemblée villageoise. Enfin, toutes ces exigences doivent être garanties par un syndicat indépendant et autogéré, reconnu par la loi.

Les requêtes socio-politiques portent essentiellement sur la structure du village. Démocratisation des institutions locales, par exemple élection du Chef de la commune par le Conseil et ceci par vote secret. En 1973, une réforme avait agrandi l'unité territoriale primaire, remplaçant les 4 315 communautés rurales par 2 365 communes, avec à leur tête un Chef de commune nommé par l'Etat et doté de pouvoirs importants, économiques, politiques et culturels. La possibilité de modifier les limites des communes, parfois arbitrairement établies par l'Etat. Au total, c'est l'autogestion villageoise que réclament les syndicalistes.

Enfin, les revendications à valeur plus universelle portent sur l'égalité du niveau de vie entre ruraux et urbains, sur la meilleure organisation des services de santé et la réduction des points de vente de l'alcool, sur l'amélioration du réseau des écoles et des programmes scolaires, sur la liberté religieuse surtout pour la construction d'églises et l'enseignement du catéchisme.

Le troisième trait de l'originalité syndicale est que le syndicalisme agricole est un mouvement extra-ordinaire dans les pays du socialisme, plus extra-ordinaire encore que les

syndicats Solidarité ouvrier et intellectuel. En effet, ce n'est pas la classe officiellement dirigeante, la classe ouvrière, qui engage les transformations économiques et sociales. C'est la «paysannerie», classe pratiquement condamnée politiquement depuis longtemps à disparaître, vieillissante à cause de l'exode des jeunes, théoriquement sans avenir, qui se dresse pour défendre ses moyens de travail, son organisation professionnelle et, au-delà, la dignité des agriculteurs trop facilement réduits à leur simple rôle de producteurs. Dès lors, le syndicalisme posait à l'Etat une question doctrinale. Les propriétaires fonciers sont idéologiquement l'ennemi de classe, il est impensable qu'une organisation de défense leur soit reconnue par la loi. Le défi ainsi lancé au pouvoir politique explique, en partie, les difficultés qu'a connues le syndicat pour obtenir son enregistrement par le Tribunal de Varsovie. Le syndicat ouvrier Solidarité a lutté pendant deux mois seulement pour cela; les agriculteurs ont dû attendre huit mois (12 mai 1981) et encore après avoir mené une importante grève à Bydgoszcz.

Pour manifester leur originalité, mais aussi leurs traditions, les syndicalistes ont choisi comme hymne le chant devenu très populaire, composé avant la Première Guerre mondiale par la poétesse M. Konopnicka contre les Prussiens qui voulaient exproprier les agriculteurs de l'Ouest⁷. Ils se sont donné un héros en la personne de W. Witos (1874-1945), leader du Parti populaire avant 1939, premier ministre à trois reprises sous la Deuxième République, autodidacte et fils de petits paysans dans le sud de la Pologne. Ils lui ont notamment emprunté leur devise: «Ne peut être esclave que celui qui ne sait pas ou ne veut pas être libre»⁸:

ROLA (Terre)

*Nous n'abandonnerons jamais la terre de nos ancêtres,
Nous ne laisserons pas tuer notre langue,
Nous sommes nation polonaise, race polonaise,
La tribu royale des Piast,
Nous ne nous laisserons pas opprimer par l'ennemi,
Que Dieu nous vienne en aide ainsi (bis).*

*Jusqu'à la dernière goutte de sang,
Nous défendrons notre âme,
Tant que la tourmente teutonique
Ne sera pas réduite en cendre et poussière
Chaque seuil sera notre forteresse,
Que Dieu nous vienne en aide ainsi (bis).*

*L'Allemand ne nous crachera pas au visage
Ni ne germanisera nos enfants,
Notre troupe armée sera prête
Et l'Ame sera notre commandant,
Nous nous leverons quand la corne d'or aura retenti.
Que Dieu nous vienne en aide ainsi (bis).*

Syndicalisme agricole; ce singulier ne doit cependant pas cacher la difficulté des agriculteurs à organiser un seul syndicat. En 1980, trois tendances se sont constituées en fonction de la diversité des militants locaux. Le Syndicat des paysans, présent surtout en Poméranie centrale et en Basse-Silésie, regroupe principalement les grandes et moyennes exploitations, dirigées par de bons agriculteurs, attachés aux traditions terriennes; il prendra bientôt le nom de Solidarité paysanne. Le Syndicat indépendant et autogéré des agriculteurs pour se distinguer s'appellera Solidarité rurale. Enfin, l'Union autogérée des producteurs, dont le siège est placé à l'Académie d'agriculture de Varsovie, réunit des agriculteurs jeunes et le plus souvent formés dans les écoles professionnelles. Chacun publie son périodique en dehors de la censure, élabore ses statuts et les dépose au Tribunal de Varsovie. Durant tout ce temps, la presse officielle passe leur existence sous silence. Par contre, elle fait une large publicité aux anciens Cercles agricoles, réformés en hâte par l'Administration qui leur adjoint la dénomination d'«organisations agricoles» (CZKIOR). L'Etat leur confie le rôle d'être un syndicat sans pour autant abandonner leur fonction de moderniser la production. Au lieu et place de la démocratie syndicale voulue par les agriculteurs, le pouvoir politique utilise ces organisations professionnelles pour assurer avec plus d'efficacité son contrôle social et empêcher l'émergence d'un syndicalisme indépendant et autogéré.

A partir d'août 1980, date de la signature des accords entre les ouvriers et le gouvernement à Gdansk et à Szczecin, les agriculteurs luttent contre l'Administration pour obtenir la légalisation de leurs syndicats. Grèves et manifestations se succèdent et s'amplifient. Occupation des locaux du Parti paysan uniifié ou de la mairie: Ustrzyki et Rzezow (janvier et février 1981), Bydgoszcz (mars-avril 1981), grève de la faim à Swidnica par exemple, manifestations dans les villes de Yelenia Gora, Sokolow, Wlaclawek, Varsovie (10 février 1981). Mais ils agissaient aussi sur un autre front pour unifier leurs trois tendances. Le Syndicat ouvrier Solidarité et l'épiscopat le souhaitaient. Les syndicalistes ont organisé, les 8 et 9 mars 1981 à Poznan, un Congrès d'unification auquel ont participé quelque cinq cents délégués venus de toute la Pologne. Alors, le nouveau syndicat uniifié s'est appelé Syndicat indépendant et autogéré des agriculteurs individuels-Solidarité (NSZZRI-S). Il s'est donné des statuts pour rassembler environ un million d'adhérents. Cependant, une minorité des membres de Solidarité rurale plus politisés et de Solidarité paysanne plus traditionalistes ont créé deux autres syndicats, également enregistrés plus tard par le Tribunal de Varsovie.

Dans certaines communes, tous les agriculteurs étaient syndiqués; dans d'autres, aucun, car personne n'était venu pour en faire lever l'organisation. Par ailleurs, cette non-unité étonne quelque peu; tous parlaient de la nécessité d'un seul et unique syndicat, capable de surmonter les diversités pour s'affirmer face à l'adversaire commun. Entre les agriculteurs n'existaient pas de divergences fondamentales ni sur les buts, ni sur les moyens. Le Syndicat indépendant et autogéré des agriculteurs individuels — Solidarité et Solidarité paysanne regroupaient seulement des chefs d'exploitation, tandis que Solidarité rurale acceptait tous les travailleurs de la terre, y compris les ouvriers des fermes d'Etat. Solidarité rurale et le Syndicat indépendant et autogéré avaient une structure centraliste, à la différence de Solidarité paysanne de structure fédérative. La dispersion des agriculteurs, les difficultés de communication, les traditionnelles divisions politiques furent sans doute les causes principales de la désunion, ajoutées aux diversités régionales et à la disparité du niveau économique. Par ailleurs, les leaders locaux agissaient souvent chacun à leur gré. En définitive semble-t-il, les attitudes anti-totalitaires des agriculteurs ne furent pas assez puissantes pour

dominer les tendances centrifuges, signe de leur sens démocratique. En vain, le 2 avril 1981, le cardinal S. Wyszynski a-t-il reçu une délégation des trois syndicats pour souligner la nécessité de l'action commune. Il n'en demeure pas moins que ce mouvement social est tout à fait original dans l'histoire de la République populaire de Pologne. Pour autant, il ne peut être expliqué que situé dans le champ de revendication des autres acteurs sociaux.

II. L'ENTRÉE DES AGRICULTEURS SUR LA SCÈNE SOCIALE

Le syndicalisme agricole n'aurait pas pu prendre forme sans un syndicat ouvrier devenu lui-même indépendant de l'emprise étatique⁹. Rappelons cependant que quand une délégation d'agriculteurs s'est rendue à Gdansk au lendemain des grèves d'août 1980, L. Walesa lui a signifié qu'un syndicat agricole était sans utilité. Le langage idéologique réservant le syndicalisme aux salariés avait pénétré l'univers ouvrier. Entre agriculteurs et ouvriers la parenté sociale est pourtant grande. Un tiers des ouvriers vivent à la campagne; un tiers avaient un père agriculteur. Les uns et les autres avaient un adversaire commun, le pouvoir politique et idéologique omniprésent, jugé encore plus insupportable dans les villages que dans les villes. Tous sentaient que dans cet immense débat la collaboration était nécessaire.

Cependant, un antagonisme ancien persistait, que le langage politique avait officialisé en déclarant la classe ouvrière seule force dirigeante de la société. Or les agriculteurs ne recevaient guère d'engrais et trop peu de machines. Soupçonner la faible productivité des agriculteurs est un jugement facile à comprendre, en tout cas à formuler. Par ailleurs, ils étaient conscients d'avoir beaucoup contribué à l'industrialisation de leur pays en couvrant les besoins alimentaires et en envoyant dans les usines une partie de leur main-d'œuvre jeune. Ils ressentaient la fierté de leur particularisme social et culturel. Ils se savaient le groupe principal à avoir résisté silencieusement depuis trois décennies au pouvoir politique. Alors qu'ils percevaient les ouvriers comme trop politisés, les syndicalistes agricoles formulaient leurs objectifs et leurs critiques d'abord en termes éthiques. Ce comportement peut, sans doute, être expliqué par le gaspillage économique plus visible dans les campagnes, par la discrimination dont ils se sentaient les victimes, par l'injustice vécue d'être traités en citoyens de deuxième catégorie. Dans des lettres, des poèmes, des dessins, les agriculteurs disaient leur amertume de voir leur valeur sociale mesurée par la simple quantité de biens produits. «Pourquoi sommes-nous une force productive et non pas des hommes?» Cette interrogation résume bien leur inquiétude et leur colère.

C'est pour faire reconnaître leur dignité personnelle et professionnelle que les agriculteurs ont imprimé une telle forme à leur mouvement et ceci pour la première fois à l'instar du mouvement ouvrier. La reprise d'une dénomination identique montre que celui-ci était devenu leur groupe de référence, mais aussi de solidarité, réalisant ainsi ironiquement l'alliance de la classe ouvrière et de «la paysannerie» prônée par le marxisme-léninisme au pouvoir. Un signe public en est donné le 20 août 1980. Ils en appellent aux ouvriers en grève à Gdansk pour leur demander de soutenir leurs revendications et ils leur apportent leur appui, décidés à ne pas pratiquer des grèves susceptibles de nuire à l'approvisionnement des villes.

Le mouvement ouvrier a donné aux agriculteurs la preuve qu'une critique ferme et non violente de la société était désormais possible. Il leur a signifié que pour réussir il avait besoin de leur participation active. Mais, le syndicalisme agricole, malgré l'importance du modèle qu'il s'était donné à imiter, n'aurait pas pu naître, sans doute, en tout cas pas dans sa forme et avec son éthique, sans la matrice intellectuelle et matérielle de l'Eglise catholique. A travers le discours de l'épiscopat et la conduite des curés de campagne, elle apparaissait aux agriculteurs, depuis longtemps, comme une institution indépendante du pouvoir politique. Pour la plupart, elle symbolisait la continuité historique de la nation, elle avait tous les caractères d'un porte-parole ayant un langage organisé et une idéologie structurée. Elle représentait une force considérable qui, en la personne du pape Jean-Paul II, avait donné à la Pologne une dimension internationale. C'est pourquoi les agriculteurs, comme d'ailleurs le gouvernement, sollicitaient son intervention dans les situations les plus conflictuelles. Entre le syndicalisme et l'Eglise une sorte de symbiose s'était comme spontanément instaurée. Leurs buts étaient analogues pour partie, leurs méthodes d'action semblables. Ils avaient l'un et l'autre souffert de l'arbitraire du pouvoir politique; ils voulaient le limiter par un contrat sinon encore par une loi. Enfin, la majorité des syndicalistes étant chrétiens, ils cherchaient une aide spirituelle, organisationnelle et matérielle. Or l'Eglise catholique avait, depuis longtemps, mis en valeur le travail et la profession agricoles, affirmé la nécessité de syndicats pour la défense des travailleurs. L'argent collecté dans les églises, les bâtiments religieux facilitant les réunions, la circulation des informations à travers les sermons et la presse paroissiale furent décisifs pour l'existence du syndicalisme agricole. En retour, l'Eglise percevait les avantages fournis par son action. Elle était désormais soutenue par une organisation de masse qui cherchait à mettre en pratique son éthique, qui appuyait l'épiscopat dans ses demandes pour construire des églises, qui travaillait au renouveau des campagnes en prônant l'arrêt de l'exode des jeunes et la lutte contre l'alcoolisme. Pour le présent et plus encore pour l'avenir, l'Eglise allait trouver dans cet allié organisé et non confessionnel un interlocuteur capable de l'aider à mieux situer ses ambitions et à modifier son statut social.

Par contre, le rôle de l'intelligentsia dans la création du syndicalisme agricole n'a pas encore été véritablement étudié. S'il fut moins important que celui de l'épiscopat, il ne fut cependant pas sans signification. Certains intellectuels étaient liés aux agriculteurs par leur profession, travaillant dans les villages ou en ville pour la campagne, par exemple des juristes, des économistes ou des sociologues. D'autres, comme les prêtres ou les instituteurs, étaient quotidiennement proches d'eux par leurs fonctions. D'autresaidaient les syndicats par simple ambition politique, ce qui n'était pas sans compliquer la collaboration. Dans l'ensemble, les rapports entre les syndicalistes et l'intelligentsia laïque étaient ambigus. A l'égard de cette dernière les agriculteurs manifestaient de la méfiance, mais ils avaient besoin d'elle, notamment pour trouver le langage nécessaire dans les négociations avec le pouvoir politique. Il faut rappeler ici l'influence considérable d'une lettre publiée, en 1975, par cinquante-neuf intellectuels, intitulée «Manifeste de la liberté»¹⁰. Ils s'opposaient, au nom de la liberté, à ce que le rôle dirigeant du Parti ouvrier uniifié polonais soit inscrit dans la Constitution, ainsi que l'affirmation d'un «lien inébranlable» entre la Pologne et l'URSS. La liberté, par ailleurs écrivaient-ils, n'existe pas là où l'Etat est l'unique employeur. Elle nécessite la création d'un syndicalisme indépendant du pouvoir politique. Dès 1977, un périodique agricole, «Postep» (Progrès), proposait la formation d'un syndicat d'agriculteurs individuels.

Une partie de l'intelligentsia marxiste-léniniste pensait au contraire que la crise agraire aurait sans doute été évitée si la collectivisation avait été réalisée intégralement comme dans les autres pays du socialisme. Elle semblait oublier que l'industrie, pourtant entièrement socialisée, n'avait pas évité des grèves, parfois même sanglantes comme en 1970. Elle invoquait, faisant fi de toutes les statistiques officielles, le moindre dynamisme économique des exploitations familiales par rapport aux coopératives et aux fermes d'Etat, prétextant qu'elles ne facilitent pas une planification centralisée, ni l'utilisation des techniques modernes. N'y a-t-il pas là un exemple où l'économie est occultée par l'idéologie politique ? C'est celle-ci qui pourrait bien avoir masqué la crise agraire qui a, en grande partie, provoqué ce puissant mouvement syndical.

III. LA LONGUE CRISE D'UNE SOCIÉTÉ

La révolte sanglante des ouvriers sur le littoral de la Baltique en 1970 a été suscitée, entre autres, par les difficultés alimentaires. Elle a cependant contribué à ouvrir une période de prospérité, très brève, il est vrai. Les prix furent bloqués. Les crédits obtenus des pays occidentaux laissaient présager une amélioration du niveau de vie. En fait, ils furent consacrés surtout au développement de l'industrie lourde aux dépens de l'industrie légère et plus encore de l'agriculture. Les exportations des produits industriels parvinrent difficilement à conquérir des marchés rentables, faute d'une qualité suffisante. Dès 1973, le déficit des échanges avec les pays occidentaux devint spectaculaire. Par rapport à 1972, il avait doublé ; il sera multiplié par six en 1976 avec 3 271 millions de dollars contre 535 quatre années auparavant¹¹.

L'année 1974 fut un tournant critique pour les agriculteurs avec deux mauvaises récoltes consécutives, les céréales en 1974, les pommes de terre en 1975, avec l'augmentation des prix agricoles mondiaux. De 1971 à 1975, le revenu agricole national a augmenté de 1 % par an ; il allait diminuer de 3 % par an entre 1976 et 1980. Dans le secteur socialisé l'affaissement fut respectivement de 1,5 et 21,4 %, signifiant la meilleure tenue des exploitations familiales. Pour tenter de pallier la crise, le gouvernement définit alors une politique de création de fermes individuelles hautement spécialisées. Ainsi, en 1979, plus de la moitié des crédits d'Etat leur furent attribués, alors qu'elles représentaient seulement 4 % des exploitations familiales. Cette orientation tardive et sélective fut toutefois inapte à modifier la situation de l'ensemble de l'agriculture. L'engouement pour la modernité s'est traduit aussi par la construction de gigantesques fermes collectives, pour l'élevage par exemple. Elles mobilisèrent beaucoup de capital et utilisaient une part importante du blé et des fourrages importés. La production du secteur socialisé a augmenté durant les premières années de la décennie, mais sa productivité par travailleur et par hectare est restée bien inférieure à celle des exploitations individuelles. En 1971-1975, sa production nette était deux fois moindre, en 1976-1979 presque quatre fois et huit fois en 1980. En 1974, les exploitations familiales avaient un rendement à l'hectare deux fois supérieur à celui des fermes d'Etat en betteraves à sucre, en fruits, en viande de porc, tout en recevant deux fois moins d'engrais. Elles avaient une vive conscience de la discrimination politique dont elles étaient l'objet malgré leur bonne productivité. En réalité, cette situation n'était pas nouvelle, mais elle s'aggravait dangereusement¹².

La pénurie presque planifiée des moyens de production, des outils, des engrains, paraissait quelque peu les exploitations familiales. Qui plus est, l'exode des jeunes provoquait un afflux des terres au Fonds de terre d'Etat, tandis qu'à partir de 1977 une retraite était payée à leurs anciens propriétaires; mais, les conditions de son attribution soulevaient leur inquiétude. Ces terres étaient le plus souvent données aux fermes d'Etat, contribuant ainsi à alourdir le budget national, car elles étaient incapables de les exploiter de façon rentable, malgré les subventions qui leur étaient affectées. Ainsi, une partie de la terre était mal cultivée ou laissé en friche¹³. Ces phénomènes allaient inciter des agriculteurs, en 1980, à demander une sorte de réforme agraire pour réduire la propriété d'Etat quand elle n'était pas bien exploitée. Dans plusieurs régions, ils reprirent même par la force des terres qui leur avaient été enlevées. Cette crise économique était encore rendue plus aiguë par la crise sociale.

Souvent, les exploitants ne pouvaient pas obtenir légalement les moyens de production dont ils avaient besoin et ils dénonçaient la corruption dont on les faisait complices. Comme toujours en période de crise, ils craignaient pour l'avenir de leur profession, malgré et peut-être même à cause des promesses formulées par le gouvernement. Leur mécontentement s'est encore avivé quand ils ont pris conscience de leur rôle pour l'avenir. Les révoltes ouvrières de 1956, 1970, 1976 les ont éclairés. Ils ont mesuré leur contribution à l'avènement du socialisme par les livraisons obligatoires et ensuite par des prix agricoles toujours maintenus à un bas niveau. Certes, l'industrialisation urbaine leur avait procuré des avantages; par exemple, l'accroissement des revenus procuré par les quelque deux millions d'ouvriers-paysans, au prix il est vrai de gros efforts fournis par les femmes. Ces bénéfices étaient inégalement répartis; les grandes exploitations et la majorité des moyennes en étaient exclues. Enfin, le niveau de vie moyen des agriculteurs restait inférieur à celui des citadins et la conscience de cette disparité leur devenait de plus en plus intolérable, d'autant que les Congrès successifs du Parti ouvrier uniifié polonais ne cessaient d'en répéter la suppression réalisée ou prochaine.

Parallèlement, l'autogestion des institutions locales a progressivement été supprimée ou presque dans la seconde moitié des années 1970. Nous avons déjà indiqué comment la transformation des Cercles agricoles en Coopératives de cercles agricoles avait enlevé les machines aux villageois, tout en assurant une faible productivité. Les agriculteurs y avaient vu un simple moyen pour le gouvernement de donner des postes à une nouvelle bourgeoisie rurale, toute dévouée à son service. De même, la réforme de l'administration communale leur paraissait comme une réduction de leurs prérogatives et un accroissement du pouvoir arbitraire des fonctionnaires locaux.

Toute crise profonde suscite à la fois la peur et la colère. Celles-ci ravivent la mémoire collective. Les agriculteurs polonais n'ont pas échappé à ces processus. Les plus anciens se souvenaient, pour la rappeler aux pouvoirs publics, de la réforme agraire qui, en septembre 1944, avait réalisé un partage plus égalitaire de la terre¹⁴. Ils considèrent cette décision politique comme l'acte fondateur du socialisme agraire. Quelque six millions d'hectares provenant des grandes propriétés avaient alors servi à créer 800 000 exploitations individuelles et à en agrandir 250 000 autres, la surface maximale ne pouvant dépasser 50 ou 100 ha selon les régions. Surtout, un décret avait reconnu leur «statut de bien personnel» pour chaque propriétaire légal. Les plus jeunes se remémoraient «la leçon de Poznan» de 1956. Après la dramatique révolte ouvrière, elle aussi provoquée en partie par la hausse des

prix alimentaires, la libéralisation mise en place par W. Gomulka se solda par une «décoopérativisation» de l'agriculture. En moins d'une année, huit coopératives sur dix se disloquèrent, ramenant les exploitations à leur situation de 1944. Il est vrai que la collectivisation n'avait en rien été l'effet de libres décisions¹⁵. Par là aussi, les agriculteurs manifestaient à nouveau leur ancien attachement à l'exploitation familiale de la terre. Que survienne une crise et la crainte de la voir disparaître se développait partout. L'immense espérance soulevée par le syndicalisme ouvrier Solidarité leur fournissait désormais un appui inédit consolidé par les discours de l'épiscopat.

Derrière la défense des fermes individuelles, c'était la signification politique et idéologique de la terre qui était en jeu. A travers celle-ci s'était élaborée une partie de la culture nationale, dont le romancier L. Reymont a été l'un des plus remarquables interprètes¹⁶. Derrière les critiques formulées contre la discrimination économique dont ils étaient l'objet, les agriculteurs se voyaient dotés d'un statut de citoyens de deuxième catégorie par un Parti ouvrier uniifié détenteur de tous les pouvoirs d'Etat. C'est pourquoi, le rapport gouvernants-gouvernés, problème central de la citoyenneté, a ré-émergé au premier plan de la scène sociale ; ré-émergé, car il était permanent depuis 1944. Et des sociologues, comme J. Wiatr par exemple, en demandent aujourd'hui publiquement l'analyse : « La réitération des crises dans la vie politique d'après-guerre prend sa source dans un type spécifique de rapport entre le pouvoir et les citoyens, plus exactement dans le fait que le pouvoir de l'Etat socialiste se retrouve très souvent plus ou moins coupé des masses, y compris (et même parfois avant tout) de la classe ouvrière... Malgré tous ses efforts, le pouvoir de l'Etat populaire n'a jamais résolu son problème initial : à savoir l'antagonisme entre «gouvernants» et «gouvernés». Antagonisme dont le caractère exige une analyse scientifique»¹⁷. Ce jugement est encore plus exact s'agissant de ce que les Polonais appellent la «classe paysanne»¹⁸. L'analyse scientifique en est relativement aisée à faire. Elle montre comment l'Etat socialiste s'est comme surimposé du dehors à une tradition qui n'a accepté que très partiellement la lente acculturation¹⁹. Au total, une rupture quasi permanente entre la société et l'Etat, une crise de la citoyenneté dont l'intensité n'a cessé de croître au cours des années.

La citoyenneté, en effet, a pour fondement le consentement ou la confiance des habitants à l'égard de leur Etat ainsi que la reconnaissance par l'Etat de la dignité et de l'égalité de tous les citoyens. La République populaire de Pologne se définit comme l'ensemble des citoyens-travailleurs. Mais le prototype en est l'ouvrier, tandis que «la paysannerie» n'est pas considérée comme une force sociale autonome, capable de créer une société nouvelle. Les agriculteurs individuels, parce qu'ils ne sont pas juridiquement des travailleurs, c'est-à-dire des acteurs régis par un contrat de travail, ne jouissent pas de la citoyenneté en plénitude. A leur égard, l'Etat manifeste une sorte de mépris politique auquel ils répondent par une rupture structurelle de la citoyenneté. Interdits de syndicalisme, un droit de grève officiellement impensable, des agriculteurs ont tenté de pratiquer le refus de l'impôt, grève-type du citoyen. C'est le réflexe d'auto-défense d'un groupe social que l'idéologie politique considère comme une simple nécessité temporaire et qu'elle destine à transformer progressivement en ouvriers de fermes d'Etat à travers la forme provisoire des coopératives de production. Ils ont eu dès lors tendance à penser le pouvoir politique en termes d'une simple domination omniprésente.

La création du syndicalisme agricole a ainsi traduit une crise profonde de la société et a cherché à participer activement à sa solution. Deux théories du travail se sont affrontées,

pièce maîtresse pour définir la société socialiste. Le premier syndicat des agriculteurs individuels peut être interprété, contre toutes les attentes du marxisme-léninisme, comme la fin de l'époque de «la paysannerie» polonaise où le travail de la terre était avant tout un mode de vie déterminé par les structures de la famille. Il a ouvert la nouvelle époque des agriculteurs chefs d'entreprise, avertis des lois économiques, travaillant pour le marché, s'organisant professionnellement pour assurer par eux-mêmes la maîtrise de leur avenir. Dans le même temps, il a posé à l'Etat socialiste une question théorique fondamentale, même s'il n'en savait pas toutes les implications. Le moindre effet n'en a pas été de lézarder, conjointement avec les autres syndicats, le rôle dirigeant du Parti ouvrier uniifié polonais²⁰. Cette crise agricole a donné une forme inédite à l'ancienne question agraire²¹; plus qu'une critique du socialisme, elle a été une dénonciation de ses malformations. Quelle est, pour l'avenir, la signification de ce puissant mouvement syndical? Pour le sociologue, rien ne pourra faire qu'il n'ait pas existé. Pour le moins, il habitera sans doute longtemps la mémoire collective parce qu'il a rassembler des intérêts professionnels, des sentiments nationaux, les valeurs universelles de la liberté, de l'égalité, de la solidarité pratiquées jusque dans le plus petit village.

¹ En 1973, 22,5 % des exploitations travaillaient moins de 5 ha chacune, 38 % de 5 à 10 ha, 34,5 % de 11 à 20 ha, 5 % plus de 20 ha. Ces moyennes cachaient de très fortes variations régionales.

² Cf. A. Wos et Z. Grochowski: *L'agriculture polonaise. Les dernières mutations*, Varsovie, Interpress, 1979, 167 p.

³ Cf. W. Dabski: «Zjednoczone Strannictwo Ludowe w Patach 1949-1979» (w 30-lecie dzialalnosci ZSL) (Parti paysan uniifié entre 1949 et 1979 — à l'occasion du 30^e anniversaire de son activité), *Wies Wspolczesna*, 1979, 9, pp. 149-160.

⁴ «Code du travail de la République populaire de Pologne», Varsovie, Académie polonaise des Sciences, Institut de l'Etat et du Droit, 1978, 172 p.

⁵ Cf. «Constitution de la République populaire de Pologne», Varsovie, 1978, 46 p.

⁶ Cf. «Statut niezależnego samorgadnego zwieku zawodowego rolnikow indywidualnych «Solidarnosc» (Statut du Syndicat indépendant et autogéré des agriculteurs individuels «Solidarité») (Poznan, 9 mars 1981).

⁷ Cf. «Rola» (La Terre).

⁸ Cf. W. Witos: *Moje Wspomnienia* (Mes Souvenirs), 3 vol., Paris, Instytut Literacki, 1964-1965.

⁹ Sur le sens de ce mouvement, cf. par ex. A. Touraine, F. Dubet, M. Wievorka, J. Strzelecki: *Solidarité. Analyse d'un mouvement social en Pologne, 1980-1981*, Paris, Fayard, 1982, 309 p.

¹⁰ Mémoire des 59 intellectuels, Manifeste de la Liberté (5 décembre 1975), in D. Moravski, *Chrétienne Pologne*, trad. de l'italien, Paris, Editions France-Empire, 1981, pp. 213-215.

¹¹ Sur le déroulement de cette crise, cf. par ex. E. Zalewski: «La crise économique polonaise : causes et remèdes», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, XIII, 1982, 1, pp. 5-40.

¹² Cf. par ex. J. Grosfeld: «Economie et politique dans un pays socialiste. Le cas de l'agriculture polonaise», *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, XIII, 1982, 1, pp. 41-61.

¹³ Sur les «erreurs», désormais reconnues, de la politique agraire, cf. par ex. A. Wos (sous la dir. de): *Rolnictwo i polityka rolna lat siedemdziesiatych* (L'agriculture et la politique agricole des années 1970), Varsovie, PWRIL, 1982, 318 p.

¹⁴ Cf. par ex. J. Tepicht: *Marxisme et agriculture: le paysan polonais*, Paris, A. Colin, 1973, 251 p.

¹⁵ Cf. par ex. J.-Ch. Szurek: *Aux origines paysannes de la crise polonaise*, Le Paradou, Actes Sud, 1982, 179 p.

¹⁶ L. Reymont: *Chłopi* (Les paysans), trad. du polonais, 2e éd., 2 vol., Lausanne, L'Age d'Homme, 1981, 439 et 502 p.

¹⁷ J. Wiatr: «Les sources de nos crises», *Perspectives polonaises*, 1982, 4, p. 20.

¹⁸ P. Rambaud: «Les agriculteurs polonais à la conquête de leur identité», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 41, 1982, pp. 47-59.

¹⁹ Cf. par ex. Th. Lowit: «Y a-t-il des Etats en Europe de l'Est?», *Revue française de sociologie*, 1979, 2, pp. 431-466; «Le Parti polymorphe en Europe de l'Est», *Revue française de science politique*, 1979, 4-5, pp. 812-846.

²⁰ Cf. J. Staniskis: *Pologne, la révolution autolimitée*, trad. de l'anglais, Paris, PUF, 1982, 335 p.

²¹ Cf. B. Galeski: «Solving the Agrarian Question in Poland», *Sociologia ruralis*, XXII, 1982, 2, pp. 149-166.